

Employeur :

Mme, M.

Adresse :

.....
N°URSSAF :

Salarié :

Mme, M.

Adresse :

.....

À, le

Lettre recommandée avec accusé réception n°

Lettre remise en main propre contre décharge

Madame Monsieur

Vous n'accueillez plus notre enfant sans justification depuis le

Or, nous vous rappelons qu'aux termes de l'article 14 de la convention collective nationale de travail des assistants maternels du particulier employeur, toute absence doit être justifiée, toute absence doit être justifiée.

Par ailleurs, vous disposez d'un délai de 48 heures à compter de votre premier jour d'absence pour nous faire parvenir votre arrêt maladie.

Par conséquent, nous vous mettons en demeure de nous faire parvenir un justificatif expliquant votre absence dans les jours à compter de la réception de cette lettre.

À défaut, nous serions dans l'obligation de prendre les mesures disciplinaires qui s'imposent dans cette hypothèse.

Nous vous prions d'agréer, Madame / Monsieur, nos sincères salutations.

Signature de l'employeur